CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pace.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	25 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Greenleaf, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 8 juillet.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. Waterman, devant partir le 22 juillet.

Le navire **TALMA**, capitaine T. Bunker, devant partir le 8 août.

Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par les capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9.
7 avril

Le soussigné, *propriétaire en seul* du sloop **NEW-ALBANY**, par l'acquisition qu'il en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du shérif, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négocians, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de fret qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact et ponctuel dans ses voyages et dans les remises du dit fret. Sa demeure est rue Madison, entre Condé e Levée.
19 mai—3,2ps ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire **ZILIA**, capitaine E. Berory, ayant tout son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles ; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Dellingham et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Dellingham, ou en ville, à
18 mai—8 J. & L. GARNIER.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. Mayhew, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, A1, doublé et chevillé en cuivre, **EMPIRE**, capitaine A. O. Baker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine Hoodless, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à
10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Grace, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à
10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine Snow, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,
7 mai rue de la Douane, No. 88.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un batiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.
7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
4 mai rue des Magasins.

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. Mallein, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers*.
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 9 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, quatre TERRAINS faisant face à la rue Jackson, faubourg La Fayette, à environ deux lieux de la levée, et presqu'en face de l'Asyle des Orphelins. Les terrains ont chacun environ 32 pieds de face à la rue Jackson, sur 128 de profondeur. Ils sont très-élevés et nivelés; faisant partie de l'ancien jardin de M. Rousseau et sont situés dans un beau quartier. On vendra le tout ensemble.

Conditions : L'acquéreur devra se charger du paiement de deux billets, un de $390, dû le 31 janv. 1833 et l'autre le 31 janv. 1834, de $410; le reste payable un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et un tiers à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un *superbe TERRAIN et les BATISSES qui s'y trouvent*, faisant face à Tivoli, entre les rues Delor et des Naïades, mesurant environ 61 pieds de face, sur 98 pieds 2 pouces d'un côté, et 188 pieds de l'autre, et 139 pieds 6 pouces de l'autre. Il y a dessus une Maison à étage, de 4 appartemens ; une édifice en bois, à étage, sur fondation en briques. Le haut sert de cuisine et magasin, et le bas sert de chambres à domestiques; il y a une écurie, remise, puits &c. Le plan est déposé à la Bourse.

Aussi, deux beaux *ESCLAVES*, savoir : Hetty, âgée d'environ 36 ans, excellente cuisinière pour une pension, elle est un peu blanchisseuse et repasseuse ; sujet fidèle, et depuis 6 ans dans le pays ; on la vend pleinement garantie. Matilda, d'environ 24 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, avec son enfant de 2 ans et demie, garanties.

Conditions ; pour le terrain, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans ; pour l'esclave, moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 7 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, une MAISON et un Terrain de prix, situés à l'encoignure du carré du Marché et de la rue de ce nom, au faubourg de l'Annonciation. Le terrain a 47 pieds 11 pouces de face au carré du Marché, sur 95 pieds 11 pouces à la seconde rue ; avec la maison qui s'y trouve.

Aussi, un TERRAIN situé rue Jackson, faubourg La Fayette, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur.

Aussi, 20 SUPERBES ESCLAVES de prix, appartenant au chantier de bois de M. Edw. Duplessis. Ils sont tous robustes et en bonne santé, accoutumés aux travaux des chantiers, bons sujets et garantis.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, not. pub. aux frais des acquéreurs.
1er. juin

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu, l'esclave nommée Charlotte, mulâtresse de 26 ans, excellente domestique, blanchisseuse et repasseuse ; elle sait un peu coudre, et est très-intelligente. Elle est depuis 5 ans dans le pays, et parle anglais et français ; on la vend garantie.

L'esclave Buck, âgé d'environ 22 ans, robuste et d'une belle stature ; il est dans cette ville depuis deux ans et demi; il a travaillé dans une briqueterie, à bord des bâteaux-à-vapeur, et a conduit un dray. Cet esclave est pleinement garanti, ne s'étant absenté que quelques fois.

L'esclave Chante, âgé de 27 ans, depuis 2 ans et demi dans l'Etat ; il est accoutumé aux travaux d'une habitation, et conduit maintenant un dray. On ne garantit que les titres.

Conditions : Neuf mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs. 31 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin, il sera vendu à la bourse, à midi, les esclaves suivants, savoir : *Elizabeth*, âgée de 18 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, couturière et bonne domestique de maison ;—*Winny*, âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison;—*Lucinda* et *Peggy* âgées toutes deux de 14 ans, domestiques de maison, pleinement garanties.—Conditions : 4 mois—20 mai.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

11me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 juin.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT	DE	$3,000	$3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.
2 juin J. B. FAGET, *Directeur*.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,
28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par
V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre Xavier Chabert, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ.
7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.
Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commune. 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. Potter, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ.
9 mai Seul agent pour cette ville.

SUCRE du pays, de première qualité, à vendre par
9 mai J. MAGER.

JAMBONS.—40 jambons envelopés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, capitaine Fabre, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 20 paniers Vin blanc de Champagne, par 12 bouteilles.
18 mai J. B. LABATUT.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 2 do. do. brochés ; 8 caisses Soie-à-coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

MME. FANNI FRYER, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, idem en pailles, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Peignes, Gants et autres articles de goût. 25 avril

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité ; 12 boucauts melasse, en débarquement du bateau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON,
rue du Canal, No. 77.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Paturel, décédée épouse de Louis Coirard, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Casa Calvo et des Grands-Hommes, les Effets mobiliers appartenant à la succession de la défunte.
Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
24 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, une négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans ; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Tremé et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.
Conditions : 1 5 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet :
Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.
Conditions : Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N.B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massoteau, ci-devant veuve Crevon, et décédée épouse Jean Baptiste Lacour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans ; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.
Conditions : Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des mineurs Jean François et Zelmaïde Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.
Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir : *Louis*, nègre âgé de 28 ans ; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger ; *Major*, nègre âgé de 45 ans ; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans ; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour.
8 mai M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Daniel C. Hotchkiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu A. T. Penniman, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
1er. juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de feu *Jean Elliot*, ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.
28 mai. MARTIN BLACHE Reg. des Test.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier District Judiciaire.*—Je certifie que le 22 de Mai 1832, jugement a été enregistré en cette cour, dans le procès de Joséphine Pepite de la Ronde, épouse de Thomas S. Cunningham, contre Thomas S. Cunningham, son mari, dans la forme et dans les termes suivans, savoir :—No. 9023—*Joséphine Pepite de la Ronde*, épouse de Thomas S Cunningham, contre *Thomas S. Cunningham*, son mari.—Ce jour, M. H. Lavergne, avocat de la demanderesse, a fait une motion à la cour pour la confirmation du jugement par défaut rendu dans cette cause le 12 du présent mois, et la cour ayant entendu les témoignages offerts par la demanderesse, et étant d'opinion que les faits allégués dans la pétition ont été établis, il est ordonné, ajugé et décrété, qu'il y ait séparation de biens, suivant la loi, entre la demanderesse et son mari, le défendeur. Et il est de plus ordonné que la demanderesse recouvre l'esclave Marie Jeanne, par elle apportée en mariage, ainsi que ses enfans; aussi, la somme de quatre mille trois cent cinquante piastres, par elle apportée en mariage, la somme de sept mille quatre cent dix sept piastres quatre vingt quinze 9 10 d' cents, reçue par le défendeur pendant le mariage pour la part revenant à la demanderesse, de la succession de son père, formant ensemble une somme de onze mille sept cent soixante sept piastres quatre vingt quinze 9-10 cents avec l'intérêt légal sur la dite somme, à dater de ce jour jusqu'à satisfaction, et les frais au procès.
Signé le 20 mai 1832 ; 22 Mai 1832.
Signé JOSHUA LEWIS.
Contre-signé JNO. L. LEWIS, Gref.
Jugement enregistré dans le registre des jugemens, folio 375.
Lesquels frais montent à la somme de seize piastres et quatre vingt sept cents, non compris les frais du shérif.
En foi de quoi j'ai signé le présent, et y ai apposé le sceau de la dite cour, à la ville de la Nlle.-Orléans, le 30ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente deux, et la cinquante sixième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Montant du jugement	$11,767 95 9-10
" frais	16 87
	$11,784 82 9-10

31 mai—3,1ps JOHN L. LEWIS, Greffier.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1781. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pensylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.
La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., *à la N. Orléans*,
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 *à New York*.

THOS. ROMAIN & CO.

Rue de Chartres, No. 97.

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux ; Charbon préparé pour les dents ; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.
En magasin : Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Antonio Abaya vs. Chs. Beauvais, h. de c.-l.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 15 juin, à 5 heures au bureau du Maréchal, rue Ste. Anne, cinq Coqs de bataille et cinq Poules de cette race, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 juin L. DAUNOY, Marshal.

F. W. Bangey vs. P. C. Temple.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse ; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

Nagel vs. Mlle. Lafon.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 16 juin, à cinq heures, au Principal, deux armoires, un bois-de lit, des tables, chaises, glaces et divers articles, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

Cholnse vs. Baptiste, h. de c. l.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 14 juin, à 5 heures, au Principal, une armoire, 6 chaises, 1 table, un bois-de-lit et des ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
1er. juin marshal.

Carrière & Borduzat vs. A. G. Worthington.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarre, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 13 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, tous les matériaux d'imprimerie, consistant en caractères, rangs, galées, composteurs, et une presse patentée, numérotée 198, et formant un établissement complet pour une gazette; saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 mai L. DAUNOY, marshal.

Desfarge vs. By. Larcher
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Gravot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 9 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval bai, saisi dans l'affaire ci-dessus.
31 mai L. DAUNOY, marshal.

P. Pullion vs. D. Kukernall & Bats.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 11 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
30 mai marshal.

L. C. Hutchinson vs. Mlle. Lafitte.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 12 juin, au Principal, à 5 heures, une table d'acajou, saisie dans l'affaire ci-dessus.
30 mai L. DAUNOY, marshal.

R. Colwell vs. le bateau-à-vapeur Ketty-Clover et ses propriétaires.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR Ketty-Clover, avec ses agrès, apparaux et ameublemens ; saisi dans l'affaire ci-dessus.
25 mai L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur ;
Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

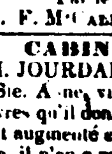

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
Thos. F. M'Caleb. *Séc. d'Etat.* 23 mai—90

CABINET DE LECTURE.

CH. JOURDAN, encoignure des rues Royale et Ste. Anne, vient de faire réimprimer le catalogue des livres qu'il donne en lecture, et quoique le nombre en soit augmenté et qu'il espère sous peu l'augmenter encore, il n'en a pas moins réduit le prix de l'abonnement à $1 par mois. Etant toujours dans l'intention de quitter les affaires, il continue de détailler sa librairie et ses papiers de tapisserie au plus bas prix possible.
31 mai—2fs

J. R. PUTNAM,

DENTISTE. *rue du Canal*, No. 27.

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de Marchand Commissionnaire.
Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

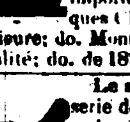

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques; en magasin, Vin vieux de St.-Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux ; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. FORTIER.

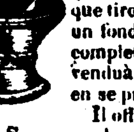

A VENDRE, par J. B. LAPORTE, 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité supérieure, importé par le navire Zilia. Vin en barriques Château, Margaux de 1825, qualité supérieure; do. Montferrant, Médoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 17 mai—4.

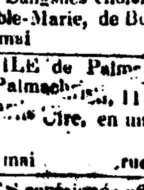

Le soussigné offre à vendre une Boiserie de Pharmacie, avec 140 tiroirs plaqués en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est étiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu à des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le plus bref delai.
Il offre également à vendre, deux bailles de Sangsues choisies, en débarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.
17 mai FORESTIER.

HUILE de Palma-Christi, &c.—10 barils Huile de Palma-Christi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils [illegible] Cire, en magasin, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
17 mai rue de la Nouvelle Levée No. 28.

LES soussignés offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir ;
20 pipes Eau-de-vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes dito, dito, dito.
10 demi-pipes vieil Eau-de-vie de Champagne,
75 barils Vinaigre de vin blanc,
50 barriques Médoc de Montférand, 50 do. Médoc de Pauillac, 90 do. Médoc, 80 do. St. Estèphe,
25 barriques St. Emilion et Médoc de Margaux,
50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac,
2000 caisses Vin de Médoc, St. Estèphe et Pauillac,
120 do. Vins de Lévoile, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles,
50 paniers Champagne blanc, mousseux,
100 damejeannes Lentilles et Millet,
100 do. Amandes, 50 grosses Bouchons de liège, &c.
Le tout ayant droit au debenture.
16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

DR. RAMON VIONNET, médecin-chirurgien, ayant étudié à l'Ecole de Médecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public, dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée.
15 mai—12

EL Doctor RAMON VIONNET, Médico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y offrece sus servicios à este respetable público. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entrado por la Levée. 15 de mayo

4000 saumons de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER.

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.
Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort : et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.
En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwaser de la forêt noire, Maraskino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes ; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la grocerie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey :
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

CAFÉ.—19 boucauts et 15 tierçons Café de St. Yago, qualité supérieure, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St. Yago et du Kentucky, convenable aux cigarriers, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29

Bureau de la Presse-à coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 21 mai 1832.
LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par
JAS. S. SHAW.
22 mai encoignure Douane et Royale.

UN petit lot de CIGARRES de la Havane, récemment reçues à vendre par
22 mai HARRISON, BROWN & Co.

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en : Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

EN débarquement de la Zilia, de Bordeaux, [illegible] vieille Eau-de-Vie de Cognac.
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
16 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château-Lafitte, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & Co.

TOILE A DRAPS, &c.—50 balles Toile à draps de Russie, écrue ; 15 dito blanche, ayant droit au drawback ; aussi, 50 balles coton écru 4|4, et 60 do. 3-4, à vendre par
12 mai LINCOLN & GREEN.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS.

La fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

LE soussigné, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très-fraîches, consistant en : crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c. ; eau de lavande, bouchées à l'émeri, et autres ; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux ; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents ; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.
Un assortiment de brosses de 1ère. qualité, à 3 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau ; glaces à main, de différents genres ; boîtes à barbe, en cristal et autres ; boîtes à poudre, en fer blanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.
Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemises, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix ; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle; dito garnis en pierres.
Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts ; tours à bandeaux, frisettes, &c., perruques métalliques et autres, toupets dito.
Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes 15 mai—

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Colleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées : aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.
Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, gallons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses ; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.
Rideaux et tapis faits de commande ; canapés et chaises réparés à juste prix.
W. FADEUILHE & Co.
P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achèteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.
14 mai—1m

CHEVALIER, *Peintre de Paris, Doreur, Vernisseur et Colleur de papier*, entreprend la peinture des maisons, boutiques, magasins, enseignes et tout ce qui concerne son état, et pose les papiers dans la perfection, et à bon compte.
Son laboratoire est rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. 14 mai—7

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.
Une Table d'Hôte [illegible] servie à 9 heures pour le déjeûner et à [illegible] heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.
Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.
Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité ; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.
Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.
Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bugatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.
Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bateaux à voiles pour se promener sur le lac.
[illegible] ant tout son tems et ses soins à [illegible] maison, espère prouver au public [illegible] négligé, et qu'il ne négligera rien pour [illegible] ment. 9 mai—12f

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphie, cent-cinquante MOUSQUETS éprouvés, à vendre par
12 mai V. DAVID, rue de la Levée No. 38

SEL.—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre
STETSON & AVERY,
21 mai. rue du Camp, No. 31

PROFESSEUR D'ANGLAIS ET DE LANGUES ANCIENNES.

Rue Royale, No. 106, entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

LE soussigné vient de recevoir, par les paquebots Warsaw, Tennessee et autres, un joli assortiment de marchandises des meilleures manufactures de New York, savoir : CHAPEAUX d'été, fins, pour hommes et enfans, Bottes fines ; souliers en peau de veaux et en peau de daims tannée ; Escarpins superfins, à boucles et sans boucles, de peau de veaux ; brodequins en peau de daims tannée.
Aussi : une grande quantité de brodequins d'enfans en peau de veaux marins, qu'il vendra à des prix modérés.
30 mai J. G. ARRAIZA,
Encoignure des rues Condé et Dumaine.

Nouvel approvisionnement de Souliers, &c.
RUE DE LA LEVÉE, No. 89.

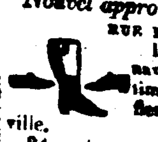

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Warsaw, un joli assortiment de Souliers, Escarpins et Pantoufles, faits exprès pour le débit de cette ville.
24 mai MALCOLM M'CALLUM.

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 5 du courant, un nègre nommé LINN, LÉNARD ou LONDON, charpentier, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus ; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Diggs; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orleans. 1 mars—3m

HYDROCONION OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes, des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau ; des Bains aromatiques, des Bains de douche forte, par la pression de l'air propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—De plus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.
Les docteurs qui voudraient bien lui faire part de ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GICQUEL.

LINCOLN & GREEN ont en débarquement et en magasin, les marchandises ci après décrites qu'ils offrent à vendre, savoir :
700 pièces toile à draps de Russie écrue,
200 do. blanche, ayant droit au drawback.
100 balles coton écru du pays 4-4 à draps.
90 balles coton 3-4 à chemise.
8 balles coton blanc de 40 pouces à chemises.
5 caisses coton à chemises, blanc.
300 sacs salpêtre ; 500 sacs café de Rio.
230 caisses blanc de baleine assorti ; 150 do. raisins.
200 demi caisses de raisin ; 16 do. cuivre à souder.
70 caisses savon de castille ; 10 co. cire d'abeille.
100 demi-caisse chocolat de Rodes, No. 1.
24 douzaines hâches de Faxon ; 70 quarts Malaga.
50 barils indiens do. directement importés, et ayant droit au drawback ; 60 quarts vin blanc de St-Lucar.
30 demi-pipes et 30 quarts vin de Madère et de Sicile d'Ingham.
10 demi-quarts vieux Madère. 29 mai.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
6 avril. E. J. FORSTALL.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par la Zilia, de Bordeaux, Vinaigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau-de-vie, Vin Muscat, &c. &c.
D'importations antérieures : 300 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles; 200 dito blanc; Fil à voile par palottes ; Lignes assorties ; Curaçao de Hollande; 300 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains ; 500 paniers Anisette ; 25 caisses Marasquino; Champagne d'AI, mousseux, 1ère. qual.
23 mai

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur ; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Irlande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans* ; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blanc et écru, Mousseline à moustiquaire.
V. GOUY,
19 mai Rue Royale, No. 188.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par
22 mai THAYER, HURD & Co.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 19 mai

CAFÉ. 400 sacs café de la Havane, à vendre par
19 mai J. MAGER.

CAFÉ ET CASSE.—En débarquement de la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 250 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par
MEDELICE THOMAS,
19 mai rue de la Levée, No. 77.

A VENDRE, ayant droit au debenture, 6 tierçons beau Sucre en pain français, raffiné double & une balle Drap français, de Louviers ; une dito Indiennes françaises, couleurs vives ; qu'on vendra à bon marché, pour clôre un compte.
P. E. & O. SORBÉ,
18 mai rue Royale, No. 118.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par
18 mai HARRISON, BROWN & CO.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
7 mai S. C. BELL.

50 Boites Sucre blanc et brun, de la Havane, et 28 boîtes confitures de la Havane, en débarquement et à vendre par THAYER, HURD & Co.
4 mai rue des Magasins, No. 29

EN débarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualité,
12 barriques dito dito qualité très-supérieure,
8 tierçons dito dito,
1 caisse Peignes de corne.
8 mai J. B. LABATUT.

CLOUX.—300 barillets assortis, en débarquement du brig Glide; à vendre par
8 mai WM. G. HEWES.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

CACAO.—12 sacs Cacao de Caracas, de qualité supérieure, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

26 BALLES Toile à draps écrue 4-4; 50 barils Huile de baleine clarifiée; 100 demi caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par
7 mai LINCOLN & GREEN.

MORUE.—500 caisses à vendre à bord du brick Rupee, en face du poteau No. 31, ou par
2 mai STETSON & AVERY.

TABAC EN FEUILLES.—Un assortiment de Tabac en feuilles, de la Havane et de St. Yago de Cuba, d'une excellente qualité pour les fabricans de cigarres, à vendre par THAYER, HURD & Co.
30 avril rue des Magasins, No. 29